

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid **Receiving - PWGSC** 1550 Avenue d'Estimauville 1550 D'Estimauville Avenue Ouébec Québec G1J 0C7

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC - PWGSC 601 - 1550 Avenue d'Estimauville Québec Québec G1J 0C7

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title Collect						
Title - Sujet						
Corps Noir						
		Date				
W7701-155937/A		2014-09-26				
Client Reference No N° de référence du client		GETS Ref. No N° de réf. de SEAG				
W7701-15-5937		PW-\$QCW-026-16113				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME					
QCW-4-37137 (026)						
Solicitation Closes -	L'invitation pre	end f	in	Time Zone		
at - à 02:00 PM				Fuseau horaire		
				Heure Avancée de l'Est		
on - le 2014-11-10				HAE		
F.O.B F.A.B.						
Plant-Usine: Destination	: ✓ Other-Autre:					
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur			
Perron, Jonathan			qcw026			
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX			
(418) 649-2838 ()		(418) 648-2209				
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:					
Destination - des biens, service	es et construction:					
MINISTERE DE LA DEFENSI	E NATIONALE					
R & D POUR LA DÉFENSE CANADA -						
VALCARTIER, BÂTIMENT 53						
2459 ROUTE DE LA BRAVOURE						
QUEBEC						
Québec						
G3J1X5						
Canada						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée					
voir doc.						
Vendor/Firm Name and Address						
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur						
Telephone No N° de téléphone						
Facsimile No N° de télécopieur						
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm						
(type or print)						
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/						
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	res d'imprimerie)					
Signature	Date					



Client Ref. No. - N° de réf. du client

W7701-15-5937

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ qcw026 \end{array}$

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

QCW-4-37137

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5937

File No. - N° du dossier QCW-4-37137 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TABLE DES MATIÈRES

TITRE: Corps Noir

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Énoncé du Besoin
- 2. Compte rendu
- 3. Accords commerciaux

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Énoncé du Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Contrat de défense
- 12. Clauses du Guide des CCUA

Liste des annexes

Annexe **A** Énoncé du Besoin Annexe **B** Base de paiement

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5937

File No. - N° du dossier QCW-4-37137 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TITRE: Corps Noir

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Énoncé du Besoin

Recherche et Développement pour la Défense Canada – Valcartier (RDDC) requiert la fourniture et la livraison d'un corps noir selon les spécifications de l'Annexe A.

2. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

3. Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5937

File No. - N° du dossier QCW-4-37137 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions</u> <u>uniformisées d'achat</u>(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (*2014-06-26*) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

1.1 Clauses du Guide des CCUA

Condition du matériel - soumission (2014-06-26) B1000T

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5937

File No. - N° du dossier QCW-4-37137 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5937

File No. - N $^{\circ}$ du dossier QCW-4-37137

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (3 copies papier)

Section II: Soumission financière (1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement à l'annexe B. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5937

File No. - N° du dossier QCW-4-37137 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

- a) Le soumissionnaire doit remplir et inclure avec sa proposition, le tableau des spécifications obligatoires du besoin décrit en annexe A.
- b) Le soumissionnaire doit inclure avec sa proposition les fiches techniques des produits proposés ainsi que son manuel d'utilisation.
- c) Traçabilité: Le corps noir doit être fourni avec un document de traçabilité qui respecte les normes établies par l'institut NIST (National Institute of Standards and Technology) ou équivalent, et qui devrait inclure au minimum :
 - 1- La courbe de la température mesurée (PV) par rapport à la température désirée (PV) du corps noir sur la plage de température [60Celsius à 1325Celsius];
 - 2- La courbe d'émissivité de 2µm à 14µm (micromètre);
 - 3- Numéro de modèle;
 - 4- Numéro de série.

1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2014-06-26) Évaluation du prix

2. Méthode de sélection

2.1 Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5937

File No. - N° du dossier QCW-4-37137 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées <u>2003</u>. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5937

File No. - N° du dossier QCW-4-37137 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Énoncé du Besoin

Recherche et Développement pour la Défense Canada – Valcartier (RDDC) requiert la fourniture et la livraison d'un corps noir selon les spécifications de l'Annexe A.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u>(https://://ccuasacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

<u>2010A (2014-06-26)</u>, Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante, à l'exception de l'article 09 – GARANTIE. La garantie du produit livré doit être d'une durée minimum de 2 ans.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Le besoin doit être reçu au plus tard 12 semaines après l'octroi du contrat.

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Jonathan Perron

Titre : Spécialiste en Approvisionnements

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements Adresse : 1550, avenue d'Estimauville

Québec, Québec

G1J 0C7

Téléphone: 418-649-2838 Télécopieur: 418-648-2209

Courriel: jonathan.perron@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

Client Ref. No. - N $^{\circ}$ de réf. du client W7701-15-5937

File No. - N° du dossier QCW-4-37137 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5.2 Responsable technique

Télécopieur : ___-__Courriel : ____

Le responsable technique pour le contrat est : (sera complété lors de l'adjudication du contrat) Nom : _____ Titre : _____ Organisation : _____ Adresse : _____ Téléphone : ___-_ Télécopieur : ___-_-Courriel : ______ . Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante. 5.3 Représentant de l'entrepreneur Renseignements généraux : Nom : ____ Titre : _____ Adresse : ___ Téléphone : ___-__ Télécopieur : ___-__ Courriel : ______ . Suivi de la livraison : Nom : _____ Titre : _____ Adresse : Téléphone : ___-_

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5937

File No. - N° du dossier QCW-4-37137 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6. Paiement

6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme, selon un montant total de ______ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat) conformément à l'annexe B, FAB Destination, les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.3 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) <u>2010A (2014-06-26)</u>, Conditions générales biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Énoncé du Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

 $\begin{array}{ll} \hbox{Client Ref. No. - N° de r\'ef. du client} & \hbox{File No. - N° du dossier} \\ W7701-15-5937 & \hbox{QCW-4-37137} \end{array}$

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

11. Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

12. Clauses du Guide des CCUA

Marchandises excédentaires (2006-06-16) B7500C

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N $^{\circ}$ de réf. du client W7701-15-5937

File No. - N° du dossier QCW-4-37137

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « A »

ÉNONCÉ DU BESOIN

Recherche et Développement pour la Défense Canada – Valcartier (RDDC) requiert la fourniture et la livraison d'un corps noir selon les spécifications techniques obligatoires énumérées cidessous.

Le soumissionnaire doit inclure avec sa proposition les fiches techniques des produits proposés ainsi que son manuel d'utilisation.

IMPORTANT: Le soumissionnaire doit indiquer, pour chacun des critères obligatoires, si les produits proposés s'y conforme ou non, en cochant la case appropriée. Le soumissionnaire doit clairement démontrer comment les produits proposés rencontrent chacun des critères. Lorsqu'il faut se référer à d'autres documents accompagnant la proposition, le soumissionnaire devrait indiquer l'endroit exact où se trouvent les documents de référence, en précisant le titre des documents, ainsi que les numéros de page et d'alinéa. Il est impératif que le soumissionnaire donne une réponse pour chacun des critères. Le soumissionnaire doit donner suffisamment de détails pour permettre une évaluation complète.

	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non- Conforme	Référence/ description
1	Ouverture de la cavité: ≥ 2 pouces (50.8 mm) à ≤ 3 pouces (76.2 mm)			·
2	Plage de température: Doit couvrir au minimum une plage de [60Celsius à 1325Celsius]			
3	Stabilité de la température: +/- 0.25Celsius maintenue pour la plage de température. [60Celsius à 1325Celsius]			
4	Émissivité: ≥ 0.985 de 2 à 14µm			
5	Besoin électriques: 220~240 VAC avec une fiche mâle NEMA L6-30			
6	Roue servant à varier l'ouverture: Une roue manuelle doit être présente en avant du corps noir afin de faire varier l'ouverture du corps noir.			
7	Contrôleur: Doit avoir des ports de communication Ethernet et RS-232			

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5937

File No. - N° du dossier QCW-4-37137

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE «B»

BASE DE PAIEMENT

No. Article	Description	Qtée	Prix ferme
1	Fourniture et livraison d'un corps noir selon les spécifications techniques obligatoires, conformément au à l'annexe A et au contrat. FAB Destination, les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.	1	\$
		Total (\$)	\$